



EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

BA Actions culturelles – EMTD

Tarification Ecole de Musique, Théâtre et Danse – Année 2026-2027

Le Maire de Royat,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 5211-1, L 52112, L 2122-22 et L 2122-23,

VU la Délibération du Conseil municipal D2026-016 en date du 8 avril 2026 donnant délégation à M. le Maire d'un certain nombre de compétences,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de revaloriser les tarifs des prestations proposées par l'Ecole de Musique, Théâtre et Danse, pour l'année scolaire 2026-2027,

DECIDE

Article 1 : La nouvelle grille tarifaire prévoit une tarification spécifique « Royadère » - Détail en Annexe 1 et une tarification spécifique « Autres Communes » - Détail en Annexe 2.

Les personnes n'ayant pas de compte CAF déterminant leur QF doivent fournir une copie de leur avis d'imposition, permettant de calculer leur QF de la façon suivante : Revenu fiscal de référence / Nombre de part / 12.

Les personnes pratiquant plusieurs disciplines se verront facturées la Musique et/ou Chant en 1^{ère} discipline, le cas échéant (cf le règlement intérieur).

Article 2 : La location d'instruments de musique est possible, selon les tarifs de location détaillés en Annexe 1 dans le cadre de la tarification « Royadère » et en Annexe 2 dans le cadre de la tarification « Autres Communes ».

Article 3 : Les conditions tarifaires sont valables pour l'année scolaire 2026-2027. Elles feront l'objet d'une révision annuelle. La cotisation annuelle pourrait être diminuée :

- dans le cas où les usagers seraient obligés de quitter l'EMTD en cours d'année pour une raison majeure (déménagement, mutation, scolarité dans un établissement éloigné et maladie grave), sachant que tout trimestre entamé est dû,
- pour un nouvel arrivant sur la commune de ROYAT, sachant que tout trimestre entamé est dû.

Article 4 : Les Modalités de paiement proposées aux usagers sont les suivantes :

- 👉 **Par internet** à réception du titre de recettes sur le site de la DGFiP : <https://www.payfip.gouv.fr/tpa/accueilportail.web>.
- 👉 **Par espèce (jusqu'à 300€) ou carte bancaire** selon le dispositif Datamatrix proposé par la DGFiP, sur présentation du titre de recettes avec scan du QRCode à un buraliste agréé (le Longchamps sur Royat, liste complète sur le lien suivant : <https://www.impots.gouv.fr/portail/node/13422>).

↳ **Par prélèvement automatique** : sur demande des familles avec fourniture d'un RIB. Le RIB doit être fourni via la plateforme Imuse ou en mains propres auprès du secrétariat de l'Ecole de Musique.

Article 5 : Les agents de la commune de Royat bénéficient des tarifs appliqués aux habitants de Royat, pour eux-mêmes et pour leurs enfants mineurs.

Article 6 : Les usagers adhérant à l'Harmonie, se voient appliqués un tarif préférentiel « HARMONIE » sur leur inscription en ateliers de « Musique de Chambre », c'est-à-dire trio, quatuor et quintette.

Article 7 : Les usagers adhérant à l'Harmonie se verront appliquer la grille tarifaire « Royadère » sur la Pratique Instrumentale et/ou Vocale (selon les modalités de l'article 1). Ce tarif regroupe une pratique individuelle, de la formation musicale et une pratique collective.

Article 8 : Afin de finaliser l'inscription, un document de confirmation d'inscription doit être signé. En l'absence de signature, la simple validation du Règlement Intérieur de l'Ecole vaut acceptation de la tarification en vigueur.

Article 9 : Ampliation de la présente décision à :

- Monsieur le Trésorier Principal Clermont Métropole
- Mme la Directrice Générale des Services pour exécution.

Fait à Royat, le 03/06/2026

Le Maire,

Hugo FRANCK

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification, par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ANNEXE 1 - Tarification "Royadère" Annuelle 2026-2027

Pratique	Ordre de discipline cursus	Disciplines	Royat															
			0 > 300€	301 > 450	451 > 600	601 > 750	751 > 900	901 > 1 050	1 051 > 1 200	1 201 > 1 400	1 401 > 1 600	1 601 > 1 850	1 851 > 2 100	2 101 > 2 400	2 401 > 2 700	2 701 > 3 000	> 3000	Sans QF
			QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6	QF7	QF8	QF9	QF10	QF11	QF12	QF13	QF14	QF15	QF16
DANSE / THEÂTRE (Collectif)	1ère discipline	Danse & Hip-Hop (8 ans et plus)																
		1er et 2ème cycle																
		Théâtre (6 ans et plus)																
		Atelier Pôle spectacle Danse (8 ans et plus)																
	Eveil (4-5 ans) ou Initiation (6-7 ans) de danse	99 €	113 €	126 €	139 €	152 €	166 €	179 €	192 €	205 €	219 €	232 €	245 €	258 €	272 €	285 €	310 €	
	2ème discipline	Danse & Hip-Hop (8 ans et plus)																
		1er et 2ème cycle																
Théâtre (6 ans et plus)																		
	Atelier Pôle spectacle Danse (8 ans et plus)	96 €	109 €	122 €	135 €	148 €	160 €	173 €	186 €	199 €	212 €	225 €	238 €	250 €	263 €	276 €	300 €	
MUSIQUE et / ou CHANT	1ère discipline Cursus Complet	Pratique instrumentale ou vocale	144 €	164 €	183 €	202 €	221 €	241 €	260 €	279 €	298 €	318 €	337 €	356 €	376 €	395 €	414 €	450 €
		1er et 2ème cycle - FM et cours collectif compris																
		Si Piano (Entretien et accord du piano) :	+ 36 €	+ 41 €	+ 45 €	+ 50 €	+ 55 €	+ 60 €	+ 64 €	+ 69 €	+ 74 €	+ 79 €	+ 83 €	+ 88 €	+ 93 €	+ 98 €	+ 102 €	+ 120 €
	1ère Discipline Hors cursus complet	Eveil (4-5 ans) ou Initiation (6-7 ans) - Individuel	99 €	113 €	126 €	139 €	152 €	166 €	179 €	192 €	205 €	219 €	232 €	245 €	258 €	272 €	285 €	310 €
		Chorale Enfants																
		Atelier Pôle spectacle (8 ans et plus) - Collectif	110 €	125 €	139 €	154 €	169 €	183 €	198 €	213 €	227 €	242 €	257 €	271 €	286 €	301 €	316 €	340 €
		Atelier M.A.O - Collectif																
	Harmonie	Membre Orchestre d'Harmonie (collectif)																
		Accès aux Ateliers Musique de Chambre exclusivement (Trio, Quatuor, Quintette)	154 €	154 €	154 €	154 €	154 €	154 €	154 €	154 €	154 €	154 €	154 €	154 €	154 €	154 €	154 €	154 €
	2ème discipline	Pratique instrumentale ou vocale																
		1er et 2ème cycle - FM et cours collectif compris	99 €	113 €	126 €	139 €	152 €	166 €	179 €	192 €	205 €	219 €	232 €	245 €	258 €	272 €	285 €	310 €
		Si Piano (Entretien et accord du piano) :	+ 36 €	+ 41 €	+ 45 €	+ 50 €	+ 55 €	+ 60 €	+ 64 €	+ 69 €	+ 74 €	+ 79 €	+ 83 €	+ 88 €	+ 93 €	+ 98 €	+ 102 €	+ 120 €
Orchestre ou Ensemble (collectif)		110 €	125 €	139 €	154 €	169 €	183 €	198 €	213 €	227 €	242 €	257 €	271 €	286 €	301 €	316 €	340 €	
Hebdomadaire																		
	Atelier Pôle spectacle (8 ans et plus) - Collectif	96 €	109 €	122 €	135 €	148 €	160 €	173 €	186 €	199 €	212 €	225 €	238 €	250 €	263 €	276 €	300 €	
	Atelier M.A.O (8 ans et plus) - Collectif																	
LOCATION INSTRUMENT	1ère ou 2ème discipline	Trombone (plastique) P.Bone	48 €	55 €	56 €	68 €	70 €	71 €	73 €	74 €	75 €	77 €	78 €	79 €	81 €	82 €	84 €	110 €
		Flûte traversière, Clarinette, Trompette, Cor	130 €	149 €	152 €	186 €	190 €	194 €	197 €	201 €	205 €	209 €	212 €	216 €	220 €	223 €	227 €	280 €
		Trombone, Saxophone	146 €	167 €	170 €	209 €	213 €	217 €	221 €	225 €	230 €	234 €	238 €	242 €	246 €	250 €	255 €	310 €
		Tuba	163 €	186 €	189 €	232 €	237 €	241 €	246 €	251 €	255 €	260 €	265 €	269 €	274 €	279 €	283 €	350 €

En cas de disciplines choisies dans différents pôles (musique, danse ou théâtre), la pratique retenue en 1ère discipline sera celle de la Musique et/ou Chant (Voir notre règlement intérieur)

Le Maire,

 H. FRANCK

Envoyé en préfecture le 08/06/2026

Reçu en préfecture le 08/06/2026

Publié le 08/06/2026

ID : 063-216303081-20260603-DM2026_042-AR



ANNEXE 2 - Tarification "Autres Communes" Annuelle 2026-2027

Pratique	Ordre de discipline cursus	Disciplines	Autres Communes															
			0 > 300€	301 > 450	451 > 600	601 > 750	751 > 900	901 > 1 050	1 051 > 1 200	1 201 > 1 400	1 401 > 1 600	1 601 > 1 850	1 851 > 2 100	2 101 > 2 400	2 401 > 2 700	2 701 > 3 000	> 3000	Sans QF
			QFe1	QFe2	QFe3	QFe4	QFe5	QFe6	QFe7	QFe8	QFe9	QFe10	QFe11	QFe12	QFe13	QFe14	QFe15	QFe16
DANSE / THEÂTRE (Collectif)	1ère discipline	Danse & Hip-Hop (8 ans et plus)																
		1er et 2ème cycle																
		Théâtre (6 ans et plus)																
	2ème discipline	Atelier Pôle spectacle Danse (8 ans et plus)																
		Eveil (4-5 ans) ou Initiation (6-7 ans) de danse																
		Danse & Hip-Hop (8 ans et plus)																
MUSIQUE et / ou CHANT	1ère discipline Cursus Complet	Pratique instrumentale ou vocale																
		1er et 2ème cycle - FM et cours collectif compris																
		Si Piano (Entretien et accord du piano) :																
	1ère discipline Hors cursus complet	Eveil (4-5 ans) ou Initiation (6-7 ans) - Individuel																
		Chorale Enfants																
		Atelier Pôle spectacle (8 ans et plus) - Collectif																
	2ème discipline	Atelier M.A.O - Collectif																
		Pratique instrumentale ou vocale																
		1er et 2ème cycle - FM et cours collectif compris																
		Si Piano (Entretien et accord du piano) :																
		Orchestre ou Ensemble (collectif) Hebdomadaire																
		Atelier Pôle spectacle (8 ans et plus) - Collectif																
LOCATION INSTRUMENT	1ère ou 2ème discipline	Trombone (plastique) P.Bone																
		Flûte traversière, Clarinette, Trompette, Cor																
		Trombone, Saxophone																
		Tuba																

En cas de disciplines choisies dans différents pôles (musique, danse ou théâtre), la pratique retenue en 1ère discipline sera celle de la Musique et/ou Chant (Voir notre règlement intérieur)

le Maire,


H. FRANCK